

Communiqué de presse

Berne, 18 juin 2025

Cybersécurité : une commune sur deux est insuffisamment préparée

Les résultats de l'enquête de cette année auprès des communes de l'association Ma Commune, de l'Association des Communes Suisses (ACS) et de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW) le montrent : de nombreuses communes ne sont qu'insuffisamment armées face aux cyberrisques. Bien que la cybersécurité soit un des thèmes qui préoccupent actuellement le plus les communes, les outils de base comme des inventaires informatiques, de claires directives de sécurité, des plans d'urgence ou des formations font souvent défaut.

Avec 621 communes participantes, le taux de réponses à l'enquête se monte à un réjouissant chiffre de près de 30%. « Que près d'un tiers des communes suisses aient participé à l'enquête montre à quel point l'intérêt pour ce thème est grand, mais aussi à quel point l'insécurité est importante dans ce domaine », souligne Claudia Kratochvil-Hametner, directrice de l'ACS. « A une époque où les administrations sont davantage la cible d'attaques informatiques, il est nécessaire d'avoir davantage d'orientation, de soutien et de collaboration. »

L'enquête le confirme : près de 60% des communes interrogées se considèrent comme « à la traîne » en matière de numérisation et une sur trente déclare même avoir raté le virage informatique. Cela n'est toutefois pas lié à l'importance que les communes accordent à la sécurité informatique et à la numérisation : ces deux thèmes viennent à la troisième et quatrième place des préoccupations des communes, directement derrière les infrastructures et les finances.

La cybersécurité commence par l'inventaire

La situation est particulièrement inquiétante en ce qui concerne la vue d'ensemble des systèmes : environ un tiers des communes alémaniques et près de la moitié des communes romandes et du Tessin affirment ne pas procéder ou de façon lacunaire à un inventaire de leurs systèmes informatiques. Pourtant seul celui qui sait ce qu'il possède peut aussi en assurer la protection. « La cybersécurité ne commence pas seulement par le pare-feu, mais par une compréhension de l'ensemble », estime Alex Sollberger, président de Ma Commune. « De nombreuses communes dépendent de prestataires informatiques, c'est pourquoi il est d'autant plus important qu'elles assument elles-mêmes une responsabilité, forment leurs collaborateurs et collaboratrices et se considèrent comme des organisations à même d'apprendre. Dans le même temps, les prestataires doivent aussi davantage prendre leurs responsabilités. »

Un peu plus de la moitié des communes interrogées disposent de plans d'urgence. Mais cela ne suffit pas pour des prestations systémiques comme l'énergie ou l'eau. Un retard à

rattraper existe aussi en matière de gestion des risques : seule une commune sur deux analyse systématiquement les risques et prend des mesures préventives.

Fait aggravant, les connaissances manquent en de nombreux endroits : environ 50% des communes alémaniques et romandes disposent d'offres de formation sur la cybersécurité, et ce taux n'est que de 21% au Tessin. Or la sensibilité aux risques des collaboratrices et collaborateurs est un pilier central de la cybersécurité.

Fort besoin de soutien en matière de gestion des risques et de directives de sécurité

L'enquête montre aussi que de nombreuses communes souhaitent être davantage soutenues par des experts externes. Un besoin de soutien non couvert existe notamment en matière de gestion des risques (60%), de directives de sécurité (59%), de formations (59%) et pour l'élaboration de plans d'urgence (58%).

Compte tenu de ces chiffres, la question se pose de savoir si des standards fixés légalement doivent fournir à l'avenir un cadre plus strict, notamment là où les ressources et l'expertise manquent. « L'ACS continuera à s'engager pour que les communes bénéficient du soutien nécessaire », note Claudia Kratochvil-Hametner, en mentionnant la table ronde numérique mensuelle lors de laquelle l'ACS, l'association Ma Commune et le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) approfondissent divers thèmes liés à la numérisation. « Nous sommes favorables à des solutions standardisées, mais celles-ci doivent être praticables et finançables », dit-elle.

En attendant, l'enquête a également révélé des éléments positifs. La plupart des communes associent ainsi la numérisation à des opportunités clairement reconnaissables, qu'il s'agisse d'une hausse de l'efficacité, d'une amélioration des prestations fournies à la population et à l'économie ou du renforcement de la communication avec les habitantes et habitants.

« L'enquête montre clairement que les communes veulent avancer, mais elles ont besoin pour cela des bons instruments et partenaires », résume Alex Sollberger. « Il est grand temps que la cybersécurité devienne une évidence, comme la protection contre les incendies pour la mairie. »

[Résultats de l'enquête auprès des communes 2025](#)

Contact :

Alexander Sollberger, président de l'association Ma Commune, 077 221 66 61

Joachim Tillessen, responsable étude, Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse, 079 631 02 16

Claudia Kratochvil-Hametner, directrice de l'Association des Communes Suisses, 076 587 45 45